

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État
le 26 mars 2018

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 20, 21 et 22 mars 2018

2018 R28 Désignation des représentants de la Ville de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal, au sein du Centre d'action sociale de la Ville de Paris

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,

Vu le rapport de Mme Anne HIDALGO, Maire de Paris, en date du 6 mars 2018, et ses additifs ;

Sur la proposition de Mme Anne HIDALGO, Maire de Paris,

Délibère :

Est désignée pour représenter le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal, au sein du Centre d'action sociale de la Ville de Paris (Conseil d'Administration) :

1 titulaire, en remplacement de Mme Nawel OUMER, démissionnaire, désignée lors de la séance des 19 et 20 mai 2014

- Mme Galla BRIDIER

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO